

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 4 avril 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 20, 21 et 22 mars 2018**

**2018 V. 115** Voeu relatif à une dénomination Paulette Nardal.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant la vie engagée de Paulette Nardal, née en 1896 et morte en 1985, ainée de sept soeurs, femme de lettres, journaliste martiniquaise et militante de la cause noire ;

Considérant qu'après des études en Martinique, elle part au début des années 20 à Paris pour étudier et qu'elle est la première femme noire à intégrer la Sorbonne ;

Considérant qu'elle présente sa thèse sur Harriet Beecher Stowe, femme de lettres et abolitionniste américaine, auteure de La case de l'Oncle Tom (1852) ;

Considérant qu'elle est une des inspiratrices du courant littéraire et politique de la négritude, créé durant l'entre-deux-guerres ;

Considérant son attachement à Paris et sa banlieue comme le montre le salon littéraire tenu dans son appartement à Clamart, qui mettait en avant la question de l'émancipation des femmes noires tout en posant les bases de la négritude ;

Considérant que d'autres grands noms et écrivains francophones font écho à ce mouvement tels Aimé Césaire, Léopold Sédar Senghor, Léon-Gontran Damas, Guy Tirolien par exemple ;

Considérant que selon Aimé Césaire, la négritude a pour objectif d'«exprimer les problèmes de l'homme noir sur la base d'une prise de conscience par celui-ci de sa propre condition » ;

Considérant la création dans les années 30 de La Revue du monde noir, arrêté après six numéros faute de moyens financiers, avec Félix Éboué, résistant durant la Seconde Guerre mondiale ;

Considérant qu'elle se rend au Sénégal en 1937 sur invitation de Léopold Sédar Senghor et s'engage contre l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie fasciste de Mussolini en 1938 ;

Considérant, qu'au retour en Martinique, son bateau est attaqué et coulé par un sous-marin allemand et qu'elle deviendra infirme durant le reste de sa vie à cause de la fracture de ses rotules ;

Considérant qu'elle est invitée par Ralph Bunche, premier homme afro-américain Prix Nobel de la Paix, proche de Martin Luther King, à travailler pour le Secrétariat de l'ONU, mais que son handicap l'en a finalement empêché ;

Considérant son militantisme à travers son « rassemblement féminin » qu'elle fonde en 1945 ou sa revue La femme dans la cité, pour l'entrée en politique des femmes, en particulier antillaises, et pour l'obtention du droit de vote ;

Considérant sa collaboration aux journaux notamment La Paix et L'Information, et son affiliation à «l'Union Féminine Civile et Sociale» dans le but de préparer les femmes à leur rôle civique et social après l'obtention du droit de vote ;

Considérant qu'elle a été un pont culturel et politique entre la Martinique et la France, dont les histoires sont intimement liées ;

Considérant les articles scientifiques qui lui sont consacrés retraçant son parcours et ses combats ;

Considérant le rapport de la MIE, intitulé « Paris, ville interculturelle : liens, pratiques et politiques publiques », adopté à la majorité le 29 mars 2017 et présenté au Conseil de Paris lors de la séance des 9, 10 et 11 mai 2017 ;

Considérant le voeu relatif à la mémoire concernant l'esclavage et le colonialisme, déposé par le groupe Démocrates et Progressistes, adopté au Conseil de Paris de décembre 2017 ;

Considérant la référence à amplifier en faveur des personnes de l'histoire contemporaine luttant pour l'égalité, les droits civiques et la liberté, le nom de Léopold Sédar Senghor (donné en 2006 à une passerelle à Paris) restant isolé ;

Considérant qu'il n'existe en France aucune voie publique portant le nom de Paulette Nardal alors qu'elle a mené de grands combats féministes et progressistes ;

Sur proposition de Fadila MEHAL et des élus du groupe Démocrates et Progressistes, le Conseil de Paris,

Emet le voeu :

- Que la Mairie de Paris attribue le nom de « Paulette Nardal » à une voie publique ;
- Qu'elle engage une réflexion avec l'Université de la Sorbonne pour qu'un hommage lui soit rendu en tant que première femme noire à intégrer la Sorbonne.